

LE 1^{ER} DEBAT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE SUITE A LA CONFERENCE ENVIRONNEMENTALE



« La transition énergétique par les territoires »
Après-midi débat avec Jean-Marie Chevalier

Jeudi 20 septembre 2012 – 14.00 - 17.00 – Université Paris Dauphine

Cette rencontre qui a réuni 58 participants a été accueillie par Patrice Geoffron, directeur du Centre de Géopolitique de l'Énergie et des Matières Premières et présidée par Jean-Patrick Masson, adjoint au maire de Dijon vice-président du Grand-Dijon et coordinateur du Club France de la Convention des Maires.

Elle s'est déroulée en trois temps :

1. Exposé / débat avec Jean-Marie Chevalier
2. Parole aux partenaires de l'Alliance
3. Agenda et communication

1. Exposé / débat avec Jean-Marie Chevalier

En guise d'ouverture, Jean-Marie Chevalier a tenu à rappeler que nos sociétés se trouvent actuellement à un tournant de leur histoire énergétique, faisant face à des défis majeurs auxquels elles doivent apporter une réponse. Or, plusieurs freins s'opposent à ce changement nécessaire.

Tout d'abord, les nombreuses incertitudes à l'échelle internationale, tant d'un point de vue géopolitique que technologique, économique ou géologique, rendent les investisseurs plus prudents et frileux face à des propositions innovantes en rupture avec les modèles énergétiques traditionnels.

Par ailleurs, le paysage énergétique a considérablement changé ces dernières années, avec la découverte de nombreuses réserves en énergies fossiles (comme le gaz de schiste en Amérique du Nord). Or, les investisseurs affluent pour financer l'exploitation de ce type de ressources, au détriment des énergies renouvelables ou de l'efficacité énergétique. D'un point de vue environnemental, une telle situation est catastrophique. Ce scénario énergétique du « *business as usual* » n'est pas soutenable sur le long terme. Limiter le réchauffement climatique à des niveaux maîtrisables suppose en effet une profonde transformation de nos systèmes énergétiques. Deux points essentiels doivent caractériser ces nouveaux modèles énergétiques :

- L'efficacité ;
- La diversité. Ce dernier point sous-tend trois actions :
 - o Diversifier les sources d'approvisionnement pour ne pas dépendre d'une seule source d'énergie (établir un mix énergétique) ;
 - o Diversifier les technologies pour produire et distribuer l'énergie ;
 - o Diversifier nos systèmes énergétiques (non plus centralisés par le haut mais constitués de réseaux locaux avec un raccourcissement des flux).

Au-delà de la question environnementale, les enjeux économiques sont également non négligeables. Mettre en place des systèmes énergétiques innovants permettrait de donner un avantage compétitif aux économies européennes.

Afin de mener à bien la transition vers ce nouveau modèle, il convient d'adopter **une approche multi-niveaux**, étant entendu que le niveau local est celui qui est amené à se renforcer le plus, *a fortiori* lorsque la situation semble bloquée au niveau international. Le succès de la Convention des Maires est l'illustration de cette volonté d'engagement des acteurs locaux.

Pour Jean-Marie Chevalier, nous nous trouvons donc à une période où les initiatives des territoires et régions auront de plus en plus d'importance. Il a toutefois rappelé dans le même temps qu'une telle évolution est plus difficile à conduire dans le cas français. De par notre système « colberto-jacobin », l'Etat n'aime pas que les initiatives locales échappent à son contrôle. Ce transfert de prérogatives nouvelles aux régions est pourtant nécessaire et s'inscrit dans ce besoin de diversité intrinsèque aux nouveaux systèmes énergétiques, en permettant de libérer les initiatives. Le niveau régional favorise en effet une vision horizontale de l'action publique, contraire à la verticalité du pouvoir central, permettant d'associer les multiples acteurs des territoires.

Le **niveau régional** est par ailleurs adéquat pour expérimenter la mise en place des nouvelles politiques énergétiques. Il existe en effet des dynamiques de développement différentes entre régions, certaines étant en avance sur d'autres. Ces écarts seraient source de compétition entre territoires au travers du benchmarking. Or, la compétition est selon Jean-Marie Chevalier le moteur de l'innovation en matière énergétique et de l'apparition de solutions innovantes. En outre, il s'agit d'une échelle pertinente pour identifier les besoins des territoires, concernant notamment les énergies renouvelables à développer. Ce constat se vérifie également en matière de rénovation thermique des logements et de lutte contre la précarité énergétique. Enfin, et surtout, le niveau régional est le mieux à même d'assurer une mobilisation de la société. Les régions peuvent d'une part mobiliser les initiatives privées, avec par exemple des appels à projets permettant de voir émerger des réponses innovantes. Mais il est également plus aisé d'associer les citoyens aux débats énergétiques à cette échelle.

La **mobilisation citoyenne** est nécessaire pour réussir la transition énergétique, et doit d'autant plus être soutenue que la prise de conscience locale s'affirme : les citoyens ont de plus en plus envie de participer à la définition de l'environnement dans lequel ils vivent (au travers des questions de mobilité, des déchets, etc.). Il importe ainsi pour les pouvoirs publics de valoriser ces acteurs des territoires mobilisés pour la réussite de la transition énergétique, qu'ils soient innovateurs ou entrepreneurs. L'Alliance pour l'énergie locale rassemble ainsi, selon l'expression de Jean-Marie Chevalier, certains de ces « héros de la révolution énergétique ».

Cependant, les enjeux énergétiques sont complexes, entre politique et économie, entre lobbys locaux et nationaux. Une telle complexité renforce le besoin d'expliquer, de sensibiliser et de former la population à ces enjeux. Cela pose donc également la question de la transparence du système énergétique, présent et futur.

Entre autres éléments, à titre d'économiste, Jean-Marie Chevalier a insisté sur la nécessaire **transparence des prix de l'énergie**. Or, à l'heure actuelle, ceux-ci sont biaisés en France, car fixés par l'Etat. D'un point de vue économique, cela est gênant car donne un signal-prix erroné au consommateur. Il importerait donc de repenser le système de péréquation tarifaire.

L'**innovation** est également au cœur de ces défis. Celle-ci concerne aussi bien le secteur privé (culture de l'entreprenariat à valoriser, notamment à travers le système éducatif français) que public. Celui-ci doit être capable d'impulser de nouvelles structures et pratiques organisationnelles, administratives et institutionnelles.

Il est certain que de tels changements ne se feront pas du jour au lendemain. Toutefois, au regard des enjeux environnementaux à relever, il convient d'apporter les premières réponses le plus rapidement possible.

Discussion

Les échanges qui ont suivi cette intervention ont principalement porté sur **les conditions nécessaires à une bonne décentralisation des politiques énergétiques**.

A cette fin, il a tout d'abord été rappelé les **nombreux freins** (intérêts économiques des énergéticiens, limites du droit, frilosités politiques...) s'opposant à ce changement de paradigme.

Il a en outre été relevé plusieurs signes montrant un **essoufflement du système actuel** : grande défiance des citoyens sur les décisions énergétiques et les avis d'« experts », envolée des prix, précarité énergétique croissante. Le statu quo devient de plus en plus difficile à justifier pour ses défenseurs.

Par ailleurs, au regard des **enjeux environnementaux considérables** dépendant de la réussite de cette transition énergétique, il convient de changer de système au plus vite.

Toutefois, comme il s'agit de faire évoluer des systèmes, conceptions et pratiques institutionnalisés depuis des décennies, un tel changement ne pourra se faire que dans la durée. Certaines initiatives révèlent cependant dès aujourd'hui ce **besoin de changement**, comme l'exemple de la communauté de commune du Pays de Redon et de Vilaine en Bretagne. La population a décidé par elle-même de développer l'éolien et la biomasse sur son territoire, contournant ainsi le centralisme français. Cet exemple illustre l'appétence citoyenne pour ces questions, et l'intérêt de miser sur la valorisation et l'expérimentation d'initiatives locales.

Différentes pistes de réforme ont également été discutées, concernant notamment la péréquation tarifaire. Un consensus s'est dessiné sur la nécessité de son évolution, en raison de son inadaptation aux enjeux actuels. Il conviendrait ainsi de mettre en place un système de solidarités plus souple, moins inhibiteur, avec une péréquation de service plutôt que de tarif.

Il apparaît par ailleurs nécessaire de relier les débats sur un renforcement de la décentralisation aux enjeux énergétiques, en discutant par exemple de la possibilité de donner aux collectivités locales les moyens de produire et distribuer leur énergie et de **permettre la constitution de monopoles énergétiques locaux**. Un des grands problèmes vient en effet du fait que les acteurs locaux n'ont pas la compétence énergétique, bien qu'étant les mieux à même d'engager la transition environnementale dans leurs territoires. Cela est d'autant plus incohérent que ces mêmes acteurs disposent des compétences en matière de transports ou d'aménagement. Cette contradiction doit être résolue afin de permettre une action publique locale efficace sur ce thème.

Il est en outre nécessaire de **constituer des systèmes locaux de gouvernance** à même d'intégrer de façon satisfaisante la population. C'est par les discussions et débats que seront levées les réticences et que la transition pourra se mettre en place. Il a été rappelé à ce titre l'exemple du Bade-Wurtemberg, à la pointe de la transition environnementale malgré son caractère industriel, car ses élus ont réussi à faire accepter l'idée selon laquelle l'écologie était synonyme de prospérité.

2. Parole aux partenaires de l'Alliance

Lors de ce 1^{er} débat sur la transition énergétique suite à la Conférence Environnementale, les [partenaires de l'Alliance pour l'Énergie Locale](#) (AEL) se sont accordés sur une question centrale : celle de la nécessité de la décentralisation de l'énergie, de la mise en place d'une « **organisation locale de l'énergie** ». Les partenaires se sont engagés à porter ce thème dans le débat national sur la transition énergétique, dont le calendrier a été détaillé dans la [Feuille de route sur la transition écologique](#)

Il a été décidé que :

- **L'Alliance, au travers de ses membres, participera aux conférences régionales de l'énergie.**
- **L'Alliance interpellera l'Association des Régions de France afin de mobiliser le plus grand nombre possible d'acteurs locaux**
- **Les partenaires de l'Alliance utiliseront la [tribune de l'Alliance pour l'Énergie Locale](#), qui a fait l'objet d'un accord entre tous les partenaires, ainsi qu'une présentation [PPT](#).**

Les partenaires de l'AEL ont partagé plusieurs **questions à soulever** pendant le débat national sur la transition énergétique :

- Donner la compétence énergie aux territoires, le « bloc communal » qui doivent être outillés pour assumer pleinement leurs responsabilités ;
- Porter la question de l'emploi au cœur du débat ;
- Identifier les financements aux niveaux local et national pour mettre en œuvre l'« organisation locale de l'énergie » ;
- Développer un benchmarking sur l'énergie pour bien connaître son territoire et développer la compétitivité entre territoires.

Les partenaires voient dans ce débat l'occasion de :

- Mettre en œuvre un apprentissage démocratique par l'expérimentation de nouveaux modes d'organisations ;
- Inventer une nouvelle grammaire démocratique, une démocratie exigeante en quatre étapes : 1) comprendre, 2) débattre, 3) élaborer, 4) impliquer ;
- Participer aux rencontres régionales sur l'énergie pour faire connaître l'AEL et faire partager ses objectifs ;
- S'appuyer sur des acteurs relais pour créer une animation locale ; par exemple les Agences Locales de l'Énergie qui ont l'habitude de réunir citoyens, élus et acteurs locaux représentent des structures clé pour organiser localement le débat sur la transition énergétique.

Pour Jean-Marie Chevalier, les partenaires de l'Alliance pour l'Énergie Locale sont « **les nouveaux héros de la révolution énergétique** ». L'un des objectifs de l'Alliance sera de réunir les « bonnes idées énergie territoires » à utiliser et les faire infuser dans le débat national.

3. Agenda

Agenda des prochaines rencontres ([sur le site de l'AEL](#))

Rencontre	Date	Lieu
Rendez-vous débat sur le thème « Logement social et transition énergétique » avec la Fédération Nationale des Associations Régionales d'organismes d'habitat social (FNAR)	Reportée en 2013	Paris
Assises nationales de l'énergie « Les territoires au cœur de la transition énergétique » http://www.assises-energie.net/	29 au 31 janvier 2013	Grenoble

Contact secrétariat de l'Alliance pour l'Énergie Locale :

Sylvie Lacassagne, Energy Cities sylvie.lacassagne@energy-cities.eu 03 81 65 36 84



Cette initiative reçoit le soutien du Programme Energie Intelligente Europe et de l'ADEME au travers du projet NET-COM. 12 pays en Europe sont engagés dans un processus similaire dans le cadre de la Convention des Maires.